

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ AU PROGRAMME

1

RÉSIDER EN ILE-DE-FRANCE

J'habite dans l'un de ces départements : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

2

ÊTRE EN SITUATION RÉGULIÈRE

Mes papiers administratifs (titre de séjour, carte d'identité...) sont valides

3

ÊTRE EN DIFFICULTÉ POUR ME LOGER

- Je ne suis pas propriétaire d'un logement
- Je ne suis pas titulaire d'un bail
- Je suis titulaire d'un bail avec un avis d'expulsion

4

ÊTRE EN DIFFICULTÉ D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Je suis, soit :

- sans emploi
- salarié.e avec un contrat de moins de 6 mois
- salarié.e avec un contrat de plus de 6 mois (CDD, CDI) à temps partiel
- salarié(e) en CDD d'Insertion (CDDI)
- En intérim

5

ÊTRE VOLONTAIRE À LA MOBILITÉ

Je souhaite quitter l'Île-de-France pour accéder à un emploi ou une formation et à un logement dans un des territoires proposés

